



BULLETIN TECHNIQUE

Résultats d'essais CIVE 2025

Rédaction : Claire TURILLON

Mai 2026

Bulletin technique inclus dans votre adhésion

www.idf.chambre-agriculture.fr



Présentation

SERVICE AGRONOMIE

Répondre aux besoins techniques, économiques des agriculteurs de tous les secteurs d'activités : grandes cultures ou cultures spécialisées, pour les 7 filières agricole de l'Ile-de-France



SES ACTIONS

- Le conseil indépendant aux entreprises dans le domaine de l'agronomie, du suivi des cultures, des projets, de l'innovation par des conseils individuels et collectifs,
- Des expérimentations menées par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en plein champ (elle est équipée de matériels agricoles spécifiques) ou sous serre. Elles ont pour but d'obtenir des références nécessaires à l'amélioration des performances technico-économiques et des exigences environnementales des agriculteurs,
- La mise à disposition des OAD pour les agriculteurs,
- Les liens avec la recherche et les instituts,
- La diffusion de l'information : par mail, réseaux sociaux, par des réunions et visites, par la diffusion de guides cultureux et autres dossiers de synthèse,
- L'accompagnement au numérique,
- La mise en œuvre du plan Ecophyto (BSV, Dephy, Epidémiosurveillance ...),
- Le suivi spécifique en agriculture biologique (PCTAB),
- Une équipe dédiée Mes Parcelles,
- La mise en œuvre de formations,
- L'organisation d'événements spécifiques.



SON ORGANISATION

Le service Agronomie, c'est une équipe de 45 personnes dont 34 conseillers agricoles qui interviennent dans tous les secteurs d'activités qui vont de la polyculture en passant par l'horticulture au sens large.

19 groupes d'agriculteurs représentatifs de toutes les zones agricoles et de tous les secteurs de production adhèrent à un accompagnement avec plusieurs niveaux de conseil. Plus de 2 000 agriculteurs bénéficient d'un suivi par des conseillers indépendants de la Chambre d'agriculture. Les conseillers sont répartis géographiquement sur les 11 sites de la Chambre d'agriculture de Région.

CONTACT

Sécrétariat du service agronomie :
Tel Mée-sur-Seine : 01 64 79 30 75
Tel Chesnay : 01 39 23 42 40
Mail : service-agronomie@idf.chambagri.fr

GESTION DES REPOUSSES DE CIVE D'HIVER ET DU SALISSEMENT AVEC LE GLYPHOSATE

Objectif

Le glyphosate est utilisé de manière quasi systématique après la récolte des CIVE d'hiver afin de maîtriser les repousses de CIVE et le salissement (principalement par les graminées), en complément du programme de désherbage de la culture suivante.

Il existe peu de références sur l'efficacité de ce passage.

➔ **L'application d'un glyphosate, juste après la récolte de la CIVE, est-elle pertinente ?**

Localisation de l'essai

L'essai a été mené sur la commune de Lizy-sur-Ourcq (77), dans une parcelle de maïs grain semé après la récolte d'un escourgeon CIVE.

La récolte de la CIVE a été réalisée le 15/05/25 et le semis du maïs le 17/05/25 au strip till.



Protocole

L'agriculteur a traité l'ensemble de sa parcelle avec du glyphosate en post-semis prélevée du maïs, hormis une bande de la largeur de pulvérisateur sur 50 m de long.

Le programme de désherbage de la culture suivante a été réalisé dans les 2 modalités.

Nous avons donc 2 modalités :

- Avec glyphosate + désherbage au stade 3-4 feuilles de la culture ;
- Sans glyphosate + désherbage au stade 3-4 feuilles de la culture.

Modalité	Glyphosate	Désherbage
1	-	Monsoon Active 1,5 l le 14/06
2	2 l le 18/05	Monsoon Active 1,5 l le 14/06

➤ Suivis

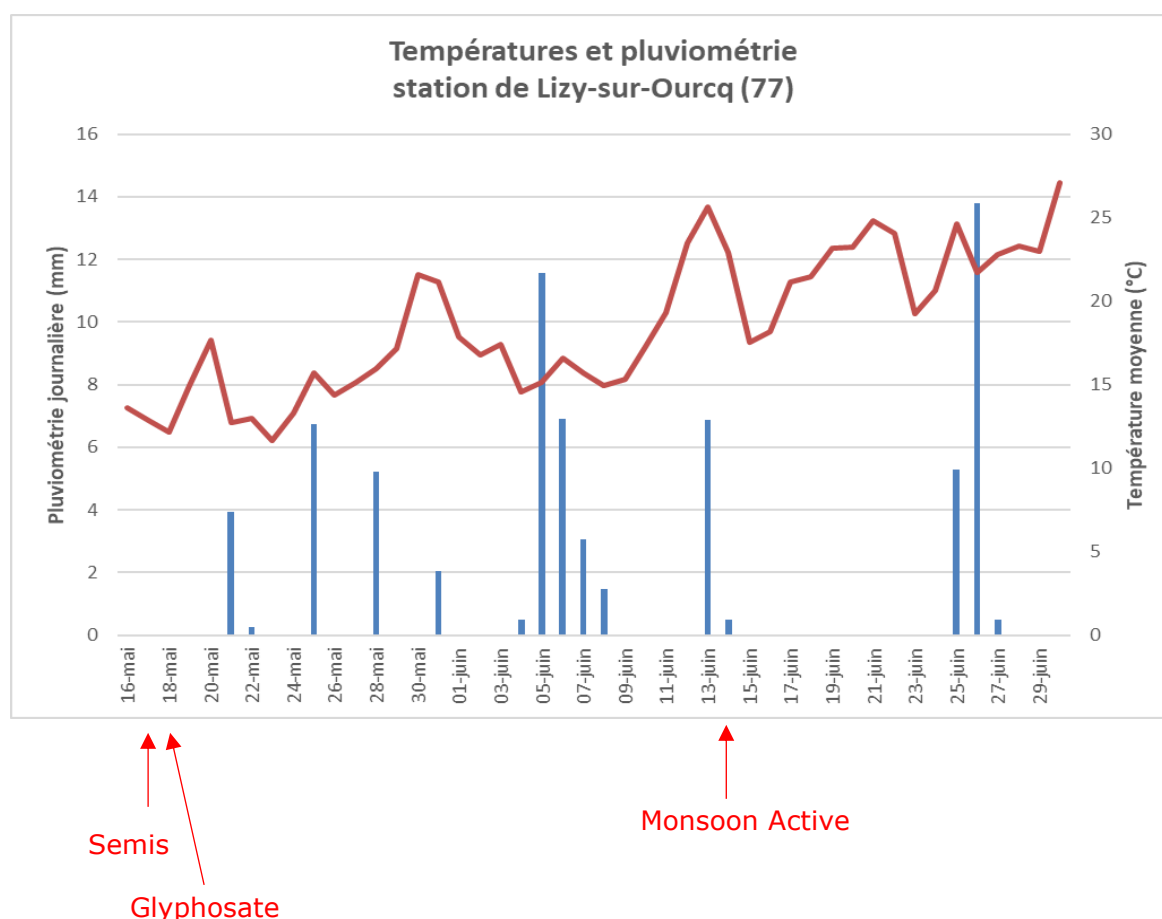
3 zones de suivi de 1 m² / modalité
Comptage : repousses CIVE, adventices graminées.

Les notations ont été réalisées sur 5 dates : 4 dates avant l'application du désherbage de post-levée et 1 date après le désherbage du maïs.

Le désherbage à l'automne de l'escourgeon CIVE avait été efficace et la parcelle avait un niveau de salissement faible avant l'implantation de l'essai, hormis une fourrière envahie par le ray-grass. L'essai a été positionné dans une zone représentative de l'état de salissement de la parcelle.

➤ Résultats

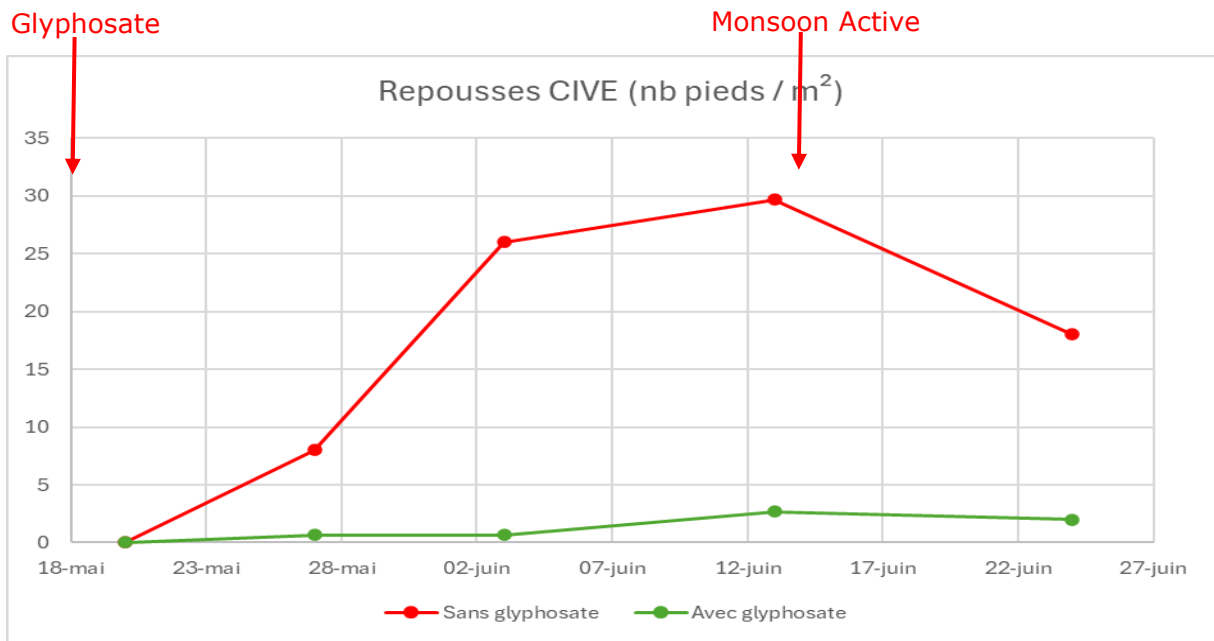
➤ Données climatiques



Les conditions climatiques ont été favorables au semis et à l'efficacité du glyphosate car il a plu 3 jours après l'application.

Le Monsoon active a été plus long à agir car il a fallu attendre 10 jours avant qu'il ne pleuve.

Gestion des repousses



Les 1^{ères} repousses d'escourgeon sont visibles dès 12 jours après la récolte, à partir du 27/05. L'écart entre les modalités se marque très rapidement ; dès le 27/05, il y a 8 fois plus de repousses dans la modalité « sans glyphosate » par rapport à l'autre modalité.

Le nombre de repousses dans la modalité « avec glyphosate » reste faible tout au long des notations.

Le nombre de repousses est en augmentation dans la modalité « sans glyphosate » jusqu'à l'application du Monsoon Active, tandis qu'il se maintient à un niveau faible dans l'autre modalité.



Repousse d'escourgeon
(crédit photo : Chambre d'agriculture région IDF)

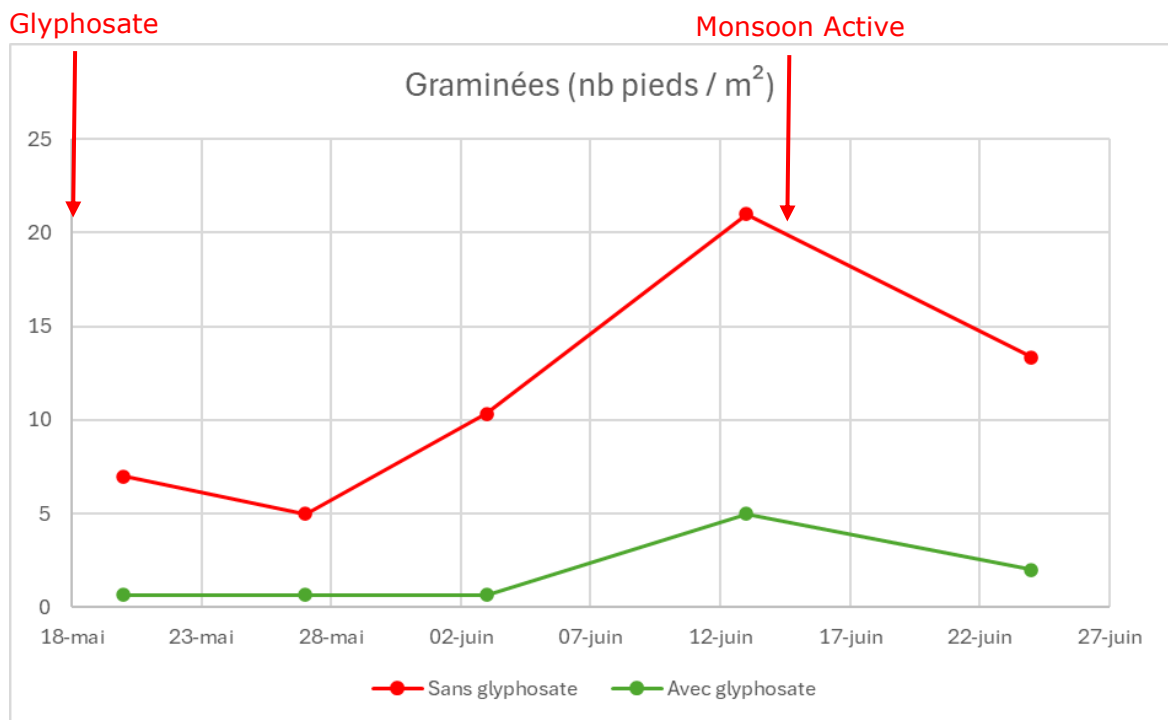
L'application du désherbant mi-juin a permis de réduire la population des repousses dans la modalité « sans glyphosate », sans pour atteindre un niveau équivalent à la modalité « avec glyphosate ».

Cela peut s'expliquer par :

- La durée entre l'application le 14/06 et la notation le 24/06. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables à une efficacité rapide du désherbage.
- Les repousses ayant repris leur croissance dès fin mai, elles avaient commencé à atteindre le stade 3 feuilles-début tallage. Leur destruction était donc plus longue que pour des stades moins avancés.

L'hétérogénéité au sein des parcelles de suivi de la modalité « sans glyphosate » est importante. Par exemple, lors de la notation du 3/06, il a été observé de 6 à 54 repousses/m².

Gestion des graminées



Les graminées sont visibles dès la première notation le 20/05, à un niveau globalement faible. L'écart entre les 2 modalités pour la notation du 20/05 peut s'expliquer par une des zones de suivi dans la modalité « sans glyphosate » qui présente dès le début un nombre important de graminées : 18 pieds/m² quand l'ensemble des autres zones de suivi sont à moins de 3 pieds/m². L'ensemble des résultats de la modalité « sans glyphosate » est donc biaisé par cette zone de suivi.

Dans la modalité « avec glyphosate », le nombre de graminées reste inférieur à 1 pied/m² jusqu'à mi-juin, avant une légère augmentation. Le glyphosate a été efficace et a permis de limiter les levées de début de cycle. L'application du Monsoon Active a pris le relais du glyphosate et a permis de réduire la pression globale.

Dans la modalité « sans glyphosate », le nombre de graminées est en augmentation jusqu'à l'application de Monsoon Active.

Tout comme pour les repousses de CIVE, l'application de Monsoon Active a permis de réduire le nombre de graminées, sans pour autant atteindre le même niveau que la modalité « avec glyphosate ».

Conclusion

Les résultats sont des tendances et ne permettent pas de conclusions statistiques.

Le glyphosate semble montrer **un intérêt principalement pour la gestion des repousses** de la CIVE d'hiver. L'application du désherbage de la culture arrive trop tard pour limiter les relevées, qui peuvent alors faire concurrence à la culture.

Il est **difficile de conclure concernant la gestion des graminées** car les résultats sont hétérogènes. Il semblerait que dans un contexte de parcelle dont le salissement initial est limité, le glyphosate n'est pas indispensable dans la mesure où un autre désherbage est réalisé par la suite.

Cependant, dans le cas d'une parcelle avec un nombre important de graminées au semis, le glyphosate peut permettre de limiter la concurrence et ainsi assurer un bon démarrage de la culture.

Les essais sont à poursuivre, afin d'identifier le(s) programme(s) (glyphosate + désherbage suivant) les plus pertinents. Il serait également intéressant de reproduire les essais avec d'autres CIVE d'hiver et pour des parcelles avec une problématique dans la gestion des graminées.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par Chambres d'agriculture France.

Toute rediffusion et reproduction interdites.

VOS CONSEILLERS GRANDES CULTURES

Cercle des agriculteurs de Bréval-Limay et Montfort-L'Amaury
2 Chemin de Romilly - 78200 MAGNANVILLE
Nicolas GREAUME
nicolas.greaume@idf.chambagri.fr - 06.75.20.72.34
Benoît SAVALLÉ
benoit.savalle@idf.chambagri.fr - 06.21.66.32.10

Cercles des agriculteurs de Houdan - Rambouillet et Montfort-L'Amaury
10 Avenue du Pigeon Bleu
ZAE Sud de Méré 78490 GALLUIS
Christophe DAULLE
christophe.daulle@idf.chambagri.fr - 06.07.62.53.29
Romain BERRUÉE
romain.berruee@idf.chambagri.fr - 06.08.89.20.80

Cercle des agriculteurs de Dourdan-Limours
Place Jean Moulin - 78730 ST-ARNOULT-EN-YVELINES
Thierry MULOT
thierry.mulot@idf.chambagri.fr - 06.07.45.35.11
Marie BOULARD
marie.boulard@idf.chambagri.fr - 07.66.44.22.48
Baptiste ALIX
baptiste.alix@idf.chambagri.fr - 06.40.37.98.16

Cercles des agriculteurs d'Etampes et de Méréville
ZI Sudessor - 6 Av Pierre Richier 91150 ETAMPES
Emmanuel GRIARD
emmanuel.griard@idf.chambagri.fr - 06.07.53.03.17
Clément LECLERCQ
clement.leclercq@idf.chambagri.fr - 06.43.49.22.63
Pierre PHILIPPE
pierre.philippe@idf.chambagri.fr - 07.44.47.28.15

Cercle des agriculteurs de Milly-Corbeil-La Ferté-Alais
6 Place de l'Eglise 91830 AUVERNAUX
Franck GAUDICHAU
franck.gaudichau@idf.chambagri.fr - 06.83.38.09.08
Mathilde FONTAINE
mathilde.fontaine@idf.chambagri.fr - 06.83.06.42.69
Maya MINAEV
maya.minaev@idf.chambagri.fr - 06.09.16.60.32

Cercles des agriculteurs Pays de France, de Magny-en-Vexin et du Vexin
10 Chaussée Jules César Bât Louisiane - 95520 OSNY
Stéphane BOULET
stephane.boulet@idf.chambagri.fr - 06.08.33.62.96
Mathilde GUILLOUX
mathilde.guiloux@idf.chambagri.fr - 06.60.93.89.74

Sabine SNYDER
sabine.snyder@idf.chambagri.fr - 06.74.94.97.80
Raphaël NAVARRO
raphael.navarro@idf.chambagri.fr - 06.17.28.15.76

Secteur Nord Seine-et-Marne
ZI Nord - 6 rue des Frères Lumière - 77100 MEAUX
Claire TURILLON
claire.turillon@idf.chambagri.fr - 07.54.38.73.35

Secteur Centre Seine-et-Marne
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Valentine BOULLENGER
valentine.boulenger@idf.chambagri.fr - 07.78.24.48.86
Frédéric CHEVALIER
frederic.chevalier@idf.chambagri.fr - 06.07.18.17.66

Secteur Est Seine-et-Marne
13/15 rue de la Foire aux chevaux
77160 PROVINS
Frédéric CHEVALIER
frederic.chevalier@idf.chambagri.fr - 06.07.18.17.66

VOS CONSEILLERS PCTAB

Secteurs Magnanville - Galluis
Mathilde DUQUESNOY - mathilde.duquesnoy@idf.chambagri.fr - 07.78.24.48.00
Secteurs St Arnould - Etampes - Auvernaux
Régis BAUDOUIN - regis.baudouin@idf.chambagri.fr - 06.43.05.23.53
Secteur Seine-et-Marne
Pauline LEVITRE - pauline.levitre@idf.chambagri.fr - 06.23.10.39.20
Secteur Nord Seine-et-Marne
Dominique COLLIN - dominique.collin@idf.chambagri.fr - 06.09.16.47.49

FERMES DEPHY
Charlotte SCHINTGEN - 07.75.10.58.41
charlotte.schintgen@idf.chambagri.fr

ÉCOHYTO
OSNY - MAGNANVILLE

2 mois

de découverte sans
engagement

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2026

En 2027 : vous aurez **l'obligation** de tenir un
registre phytosanitaire sous format numérique

✓ **OPTEZ POUR MESPARCELLES**
et saisissez vos interventions en toute sérénité

Optimisez votre traçabilité avec MesParcelles :

- **Consultez** les fiches de produits phytosanitaires
- **Recherchez** des produits similaires
- **Testez** des mélanges et vérifiez la date de fin d'utilisation d'un produit
- Un outil neutre et une garantie d'indépendance dans les données et les recommandations
- Solution disponible sur **PC, tablette ou smartphone**.

**Bien plus qu'un outil, une équipe
experte en agriculture à vos côtés !**



laurence.gousson@idf.chambagri.fr
06 07 66 86 40



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE